



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 2 septembre 2019

Communiqué de presse

Apologie du viol : le préfet dépose plainte

Suite à la diffusion sur les réseaux sociaux d'une vidéo faisant l'apologie du viol, ce jour, Franck ROBINE, préfet de la Martinique a déposé plainte auprès du procureur de la République.

Le viol est un crime passible de lourdes peines d'emprisonnement.

De tels propos ne peuvent être tolérés.

Contacts réservés aux médias :

Florence BERTHET 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42 –
florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr



Préfet de la Martinique



@prefet972



@Prefet972